

COMMUNE DE JUSSY

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 12 mai 2014 à 20h00

Le conseil municipal est convoqué en séance ordinaire sur un avis du président daté du 1er mai 2014

ORDRE DU JOUR :

En avant-séance :

Zone 30 Km/h. Présentation par M. Michel Savary, directeur de la société Trafitec Ingénieurs Conseil SA. Etat actuel du dossier

ORDRE DU JOUR :

- 1.Approbation du procès-verbal de la séance du 14 avril 2014**
- 2.Communications du bureau du conseil municipal**
- 3.Communications générales du maire et des adjoints**
- 4.Adoption des comptes communaux 2013. Délibération**
- 5.Adoption des crédits budgétaires complémentaires 2013. Délibération**
- 6.Adoption des comptes 2013 de la Fondation de la Commune de Jussy pour le Logement. Résolution**
- 7.Compte rendu administratif 2013. Présentation et adoption**
- 8.Election du bureau du conseil municipal pour la période 2014/2015. Délibération**
- 9.Parking communal. Suite du dossier. Vote de principe**
- 10.Projet de la Maison de Clair Vivre - Informations générales**
- 11.Rapport des présidents de commissions et de l'exécutif sur les affaires en cours**
- 12.Dates des prochaines séances pour les commissions. Fixation des dates**
- 13.Divers**

Séance ouverte à 20h00

Séance levée à 21h30

**Présidence de séance : Philippe Othenin-Girard, président du conseil municipal
Secrétaire du conseil municipal : René Beaud**

**Présents : Josef Meyer, maire
Anne-Françoise Morel, adjointe
Denis Chenevard, adjoint**

**Jean-Daniel Baud, Cyril Bugnon, Nicolas Emmenegger, Catalina Kauz, Alain Magistra,
Richard McAllister, Louise Martin, Géraldine Mathieu, Myriam Rivollet, Olivier Sommer,
conseillers municipaux**

Excusée : Sandra Bolzonello, Patricia Crousaz Pantet, conseillères municipales

Zone 30 Km/h. Présentation par M. Michel Savary, directeur de la société Trafitec Ingénieurs Conseil

Zone 30 Km/h.
Présentation par M.
Michel Savary,
directeur de la société
Trafitec Ingénieurs
Conseil

Suite à un problème d'agenda, notre mandataire a manqué ce rendez-vous.

Approbation du procès-verbal de la séance du 14 avril 2014

Approbation du procès-
verbal de la séance du
14 avril 2014

4845 Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé sans remarque et les remerciements sont transmis à son auteur

Communications du bureau du conseil municipal

Communications du
bureau du conseil
municipal

4846 Aucune communication particulière n'est transmise

Communications générales du maire et des adjoints

Communications
générales du maire et
des adjoints

4847 M. Josef Meyer, maire.
Statistiques : 1289 habitants et 22 demandeurs d'emploi.
Constructions sauvages. Les soucis continuent avec la parcelle de l'hoirie Raymond et avec d'autres dossiers sur la commune. Ces derniers seront discutés lors de la visite du Président du Conseil d'Etat M. François Longchamp. Ils seront ensuite transmis à M. Antonio Hodgers, Conseiller d'Etat, chargé du DALE qui a la volonté de poursuivre les contrevenants jusqu'à la démolition des ouvrages non autorisés. Pouvoir judiciaire. Le DALE s'est déterminé contre le recours de M. Robert Raymond qui concernait la modification d'un hangar à construire et a demandé au Tribunal administratif de première instance de le rejeter. PREE de la Seymaz, une consultation publique de 60 jours dès le 22.04.14 au 20.06.2014 est ouverte. PGEE de la commune de Jussy. Suite à la défaillance de notre mandataire, B+C ingénieurs, la finalisation de ce mandat a été demandée à la société EDMS SA. Mise en œuvre du fonds intercommunal d'assainissement. La loi prévoit la création du fonds intercommunal d'assainissement (FIA) dont le but est d'assurer le financement des réseaux secondaires d'assainissement des communes genevoises. Les communes restent néanmoins propriétaires de leurs réseaux,

qu'elles « loueront » au FIA pour en assurer le financement. Le nouveau mécanisme de financement respectera les principes d'équivalence et de causalité et assumera le financement des réseaux par une mutualisation des coûts à l'échelle du canton. La commune de Jussy ayant amorti l'ensemble des ouvrages réalisés, le montant d'environ CHF 400'000.00 se trouvant dans notre compte des taxes d'écoulement devrait être versé au pot commun. Cette solution est inacceptable pour l'exécutif. Presbytère. L'ENPG nous a fait une nouvelle offre de CHF 4'500'000.00 qui est trop élevée par rapport à celle de la commune qui s'élève à CHF 3'500'000.00. Le conseil partageant cette position, elle sera déclinée. Auberge de la Couronne, les documents sont chez le notaire. Le contrat de location a été discuté avec le locataire actuel. Le délai référendaire échoit le 4 juin prochain. Manège de la Renfile. Les propriétaires insistent pour le passage de ce dernier en zone sportive. Ils proposent à la commune de Jussy une servitude de non bâtir sur la parcelle N°1104. Dossier à suivre. Singla Népal, ce projet d'aide humanitaire sera présenté à la population le 11 juin prochain. P.L.U. de la commune de Machilly. A été adopté par délibération du Conseil Municipal du 21 mars 2014. Documents à consulter. Rapport annuel 2013 de la Rampe à Meinier et d'Acade, traitement des déchets verts, apport du suivi agronomique 2013. Patrouilleuses scolaires. 3 personnes du personnel communal ont été formées afin de pallier aux absences des titulaires. Déchetterie de Lullier. Nous restons dans l'attente de la demande d'autorisation de construire. Soirée de l'Echo des Champs. Belle participation aux deux concerts. Félicitations à sa directrice pour le magnifique résultat obtenu. Chamboton. L'inauguration est prévue pour le 26 mai prochain à 17h30. L'invitation suit.

Mme Anne-Françoise Morel, adjointe.

Les comptes du groupement Intercommunal Pour la Petite Enfance bouclent sur un résultat positif de CHF 81'794.51 et le bilan totalise un montant de CHF 609'589.06. Les fonds propres représentent CHF 306'794.51. Le groupement Intercommunal de la Protection Civile des Voirons boucle son exercice sur un montant de charges à répartir entre les communes de CHF 300'941.55. La part de Jussy représentant CHF 13'933.60. Un montant de CHF 1'379.40 nous sera remboursé. Ces documents sont en consultation auprès du secrétariat. M. Philippe Othenin-Girard se renseigne sur les fusions éventuelles de ces offices. Selon M. Meyer une réflexion existe au niveau cantonal afin de porter le nombre à 4 groupements sur l'ensemble du canton. Il doute sur l'avancement d'un tel dossier. Service de surveillance des communes. Un accusé de réception nous a été adressé le 2 mai 2014 qui concernait l'acquisition des murs de l'auberge de la Couronne, soit 467,3 o/oo de la parcelle 785 de la commune de Jussy.

M. Denis Chenevard, adjoint.

Autorisation de construire. Délivrée à M. Pierre-Henry Schild, 57 ch. de Sionnet, pour la création d'une lucarne en toiture, agrandissement d'une fenêtre, modification de la salle de bains. Préavis. Négatif à la société des carabiniers de Jussy. Pour construction d'agencements pour le stand de tir.

La commune de Jussy tient à confirmer qu'elle est favorable à l'assainissement et aux transformations de son stand de tir. Néanmoins, les anciennes et les nouvelles installations doivent être prises en compte dans le cadre de la réalisation des mesures anti-bruit. Une étude complète de l'ingénieur acousticien doit faire partie intégrante de ce dossier et les conclusions de cette dernière doivent être appliquées.

Adoption des comptes communaux 2013.

Délibération

Adoption des comptes
communaux 2013.
Délibération

4848 Aucune question n'étant posée sur les comptes communaux, le président passe la parole à M. Alain Magistra, président de la commission administrative qui donne lecture de son rapport et qui propose à ses collègues l'adoption des comptes 2013. La lecture de la délibération suit par la bouche du président du conseil municipal.

Proposition du Maire et des adjoints relative à l'approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2013

Vu le compte administratif pour l'exercice 2013 qui comprend le compte de fonctionnement et le compte d'investissement,
vu le compte rendu financier pour l'exercice 2013 qui comprend le bilan et les tableaux demandés par le Département Présidentiel,
vu le rapport de la commission administration du 2 mai 2014
vu les articles 30, al. 1, lettre f, et 75, al. 1, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Maire et de ses adjoints,

le Conseil municipal

D E C I D E

Par 9 OUI, soit à l'unanimité

1.D'approuver le compte rendu financier de l'exercice 2013.

2.D'approuver le compte de fonctionnement 2013 pour un montant de CHF 4'973'848.52 aux charges et de CHF 5'143'592.57 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 169'744.05

3.D'approuver le compte d'investissement 2013 pour un montant de CHF 957'581.40 aux dépenses et de CHF 0.00 aux recettes, les investissements nets s'élevant à CHF 957'581.40

4.D'approuver le financement des investissements nets de CHF 957'581.40 par l'autofinancement à raison de CHF 957'581.40 au moyen de la somme de CHF 462'678.00 représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement, au moyen des amortissements complémentaires excédant les amortissements ordinaires inscrits au compte de fonctionnement pour un montant de CHF 740'230.42 et au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à CHF 169'744.05, l'excédent de financement s'élevant à CHF 415'071.07

5.D'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à CHF 169'744.05 représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement 2013.

6. D'approuver le bilan au 31 décembre 2013, totalisant à l'actif un montant de CHF 20'235'762.94

qui se compose de :

Patrimoine financier (natures 10 à 13) 8'975'983.58

Patrimoine administratif (natures 14 à 17) 11'259'779.36

Avances aux financements spéciaux (nature 18) 0.00

Découvert (nature 19) 0.00

Total de l'actif 20'235'762.94

et au passif un montant de CHF 20'235'762.94 qui se compose de :

Engagements courants et passifs transitoires (natures 20 et 25)
332'727.41

Dettes à court, moyen et long termes (natures 21 et 22) 560'987.60

Engagements envers des entités particulières (nature 23) 68'952.45

Provisions (nature 24) 3'602'091.55

Engagements envers les financements spéciaux et les
préfinancements (nature 28) 407'455.90

Fortune nette (nature) 15'263'548.03

Total du passif 20'235'762.94

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au
31.12.2013 à CHF 18'132'500.00

Les comptes 2013 de la commune de Jussy sont donc adoptés à
l'unanimité.

Adoption des crédits budgétaires complémentaires 2013. Délibération

Adoption des crédits
budgétaires
complémentaires
2013. Délibération

4849 Aucune objection n'étant exprimée, le président donne lecture de
la délibération.
Proposition du Maire et de ses adjoints relative à l'approbation des
crédits budgétaires supplémentaires 2013 et les moyens de les
couvrir

Vu le rapport de la commission administration du 2 mai 2014,
vu les articles 30, al. 1, lettre d et 75, al. 1 de la loi sur
l'administration des communes du 13 avril 1984,
sur proposition du Maire et de ses adjoints,

le Conseil municipal

D E C I D E

Par 9 OUI, soit à l'unanimité

1. D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2013 suivants
pour un montant total de CHF 1'024'292.74, selon liste annexée.

2. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les
plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies
réalisées sur d'autres rubriques de charges.

05.00.304.0 Fonds de prévoyance 2 703.55-

05.00.310.0 Fournitures bureau, imprimés 776.57-

05.00.313.0 Achats divers destiné à la revente 800.00-

05.00.313.1 Achat Marchandise Poste pour la revente 14 335.40-

05.00.313.2 Achats cartes TPG pour la revente 770.00-

05.00.318.7 Frais de réceptions 233.42-

08.00.311.1 Décoration des locaux 200.00-

08.00.312.1 Chauffage des locaux 4 426.30-

08.00.314.0 Entretien immeubles par tiers 145 770.60-

08.00.318.0 Honoraires, prestations service 27 226.90-

08.00.332.0 Extension mairie. Amort.compl. 192 473.98-

10.00.351.0 Achat carte identité, passeport 551.40-

14.00.314.0 Entretien immeubles par tiers 272.45-

14.00.318.2 Téléphone et affranchissement 5 856.95-
 16.00.352.0 Participation intercommunale 226.20-
 21.00.308.0 Intérim, jobs d'été 2 831.35-
 21.00.312.1 Chauffage des locaux 6 143.45-
 21.00.313.0 Achat fournitures, marchandises 103.05-
 21.00.317.0 Courses scolaires 1 200.00-
 21.00.318.2 Téléphones 26.40-
 21.00.332.1 Bâtiment anc.école. Amort.compl. 107 682.45-
 21.01.332.0 Centre des Beillans. Amort.compl.142 967.70-
 30.00.318.5 Fête 1er Août, manifestations locales 1 593.45-
 30.00.365.0 Subv. Inst. Culturelle,commune-école 1 129.39-
 34.00.311.0 Acquisition mobilier, machines, véhicules 108.00-
 34.00.315.0 Entretien mobilier, machines par tiers 94.05-
 34.00.332.0 Amortissement place de jeux 106 911.45-
 54.00.313.0 Achat fournitures, marchandises 51.26-
 58.00.367.0 Aide humanitaire 8 800.00-
 62.00.312.0 Eau, énergie 156.40-
 62.00.315.0 Entretien machines, véhicules, matériel 2 320.50-
 62.00.318.0 Honoraires, prestations de service 5 958.54-
 62.00.332.0 Travaux routes. Amort. Compl. 190 194.84-
 71.00.314.0 Entretien canalisation, drainages 30 217.30-
 72.00.318.0 Affermage voirie 4 837.59-
 72.00.318.1 Cheneviers, traitement des ordures 9 305.20-
 74.00.312.0 Eau, énergie 369.05-
 74.00.314.0 Entretien par tiers 3 201.60-
 78.00.352.0 Partic. Frais ramassage/trait déchets carnés 16.00-
 78.00.366.0 Subvention vélos électriques 1 450.00-

Total des dépassements au 31.12.2013 CHF 1 024 292.74.

Cette délibération est donc acceptée à l'unanimité.

Adoption des comptes 2013 de la Fondation de la Commune de Jussy pour le Logement. Résolution

Adoption des comptes
2013 de la Fondation
de la Commune de
Jussy pour le
Logement. Résolution

4850 Aucune question n'étant posée, M. le Président donne lecture de la résolution

APPROBATION DES COMPTES 2013
DE LA FONDATION DE LA COMMUNE DE JUSSY POUR LE
LOGEMENT

Conformément aux articles 30, al. 1, lettre i et 57, al. 1, de la loi sur l'administration des communes du 13.4.1984.

Vu l'article 13, alinéa 2 des statuts de la Fondation de la commune de Jussy pour le logement du 06 janvier 1992,

Vu la présentation des comptes 2013 et leur approbation au Conseil de Fondation en date du 03 avril 2014,

Vu le préavis de la commission administration du 2 mai 2014,

Vu le rapport de la Société fiduciaire d'expertise et de revision s.a. à Genève, du 31 mars 2014,

Sur proposition du Maire et de ses adjoints qui préavisent favorablement ces comptes,

Le Conseil municipal,

D E C I D E

Par 9 OUI, sans abstention

b) D'approuver le bilan au 31.12.2013 qui présente à l'actif et au passif un montant de CHF 25'198.271.80

c) Les fonds propres de la Fondation de la commune de Jussy pour le logement s'élèvent au 31.12.2013 à CHF 5'132'108.80

Ces comptes sont donc adoptés à l'unanimité.

Compte rendu administratif 2013. Présentation et adoption

Compte rendu
administratif 2013.
Présentation et
adoption

4851 Chaque conseiller ayant reçu le projet de rapport administratif, M. le maire tient à préciser que ce dernier pourrait être légèrement modifié quant à sa forme. Aucune question n'étant posée M. le Président passe à l'adoption du compte rendu administratif 2013.

Par 5 Oui. 0 Non. 4 abstentions ce dernier est donc adopté

Election du bureau du Conseil municipal pour la période 2014-2015. Délibération

Election du bureau du
Conseil municipal
pour la période 2014-
2015. Délibération

4852 Sans débat, M. le président donne lecture de la délibération.

DÉLIBÉRATION

Vu l'article 9 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Vu les articles 4 et suivants du règlement du Conseil municipal,
Le Conseil municipal,

A élu

Par applaudissement.

Les membres suivants afin de constituer le bureau du Conseil municipal pour la période allant du 1er juin 2014 au 31 mai 2015 :

Présidente Mme Myriam Rivollet
Vice-président M. Alain Magistra
Secrétaire M. René Beaud

Parking communal. Suite du dossier. Vote de principe

Parking communal.
Suite du dossier. Vote
de principe

- 4853 M. le président rappelle les diverses discussions et présentations ayant trait à ce sujet. Lors du dernier conseil municipal aucune décision claire ne s'étant dégagée, il propose donc deux votes de principe.
- 1ère question : Voulez-vous suspendre provisoirement l'étude d'un parking souterrain ? Au vote, par 9 Oui, soit à l'unanimité l'étude est donc suspendue provisoirement.
- 2ème question : Privilégiez-vous l'implantation et la création l'implantation et la création d'un parking provisoire sur la parcelle N°161, située en zone 4Bprot et chargez-vous la commission d'élaborer un projet dans ce sens ?
- Mme Myriam Rivollet se renseigne sur le nombre de places prévues. Elle estime que ce parking doit être esthétique et bien pensé. M. Josef Meyer lui répond que ce parking provisoire pourrait durer en fonction de nos finances communales. Le problème du parcage est bien réel dans notre commune. M. Richard McAllister demande une étude plus large de ce dossier. Mme Myriam Rivollet se demande si le traçage des emplacements au sud de la mairie n'améliorerait pas la situation. Réponses de M. Meyer, 4 places supplémentaires. Les questions étant épuisées, le vote peut être lancé. Par 8 Oui, 1 Non, 0 Abstention le transfert de ce dossier à la commission est accepté.

Projet de la Maison de Clair Vivre. Informations générales

Projet de la Maison de
Clair Vivre.
Informations générales

- 4854 L'avant-projet ayant été approuvé par le comité, un projet définitif a été commandé au bureau d'architectes. Des contacts ont également été pris avec les services de l'Etat par M. le maire et Mme Edith Wegmuller. Début juin la demande d'autorisation de construire devrait être déposée. Après cette étape une nouvelle forme devra être donnée au comité. Afin de suivre la construction et assumer le fonctionnement de cette association. La création d'une fondation est évoquée, rien n'a encore été étudié à ce sujet. Il sera certainement plus facile de trouver des fonds pour la construction que pour assurer le fonctionnement. Clair Vivre continue à être louée. Merci à M. Jean Daniel Baud pour sa grande implication dans l'association.

Rapport des présidents de commissions et de l'exécutif sur les affaires en cours

Rapport des présidents
de commissions et de
l'exécutif sur les
affaires en cours

- 4855 Travaux Publics et Sécurité, M. Jean-Daniel Baud, président et M. Josef Meyer, maire. Travaux Publics et Sécurité, Une offre a été demandée afin de connaître le coût d'un poste à 50% d'un agent de police municipale
- Bâtiments, M Denis Chenevard, adjoint, M. Nicolas Emmenegger, président. Pas de nouvelle réunion
- Urbanisme, Mme Géraldine Mathieu, présidente et M. Josef Meyer, maire. Pas de nouvelle réunion. Ne pas oublier l'inauguration du Chamboton le 26 mai prochain
- Administration, M. Alain Magistra, président et Mme Anne-Françoise Morel, adjointe. Une séance s'est déroulée le 1er mai dernier. Le procès-verbal sera distribué prochainement. L'offre

pour l'extranet est en négociation auprès de notre partenaire. Ecoles et Sports, Mme Myriam Rivollet et Mme Anne-Françoise Morel, adjointe. Rien de spécial à signaler, pas de nouvelle séance.

Loisirs, Jeunesse et Vie sociale, Mme Catalina Kauz présidente et M. Denis Chenevard, adjoint. Séance du 6 mai 2014. L'orateur du 1er août sera le directeur du CFPne de Lullier, M. Giles Miserez. Pour la sortie des jeunes 63 Jusserands et 31 Presingeois sont inscrits. Les conseillers municipaux sont les bienvenus pour assurer l'encadrement. Le skate-Park sera inauguré le 28.05.2014 à 18h00. La sortie des aînés se déroulera le 4 juin à Aoste. Le repas de fin d'année des aînés est prévu le 25 novembre.

Dates des prochaines séances pour les commissions.

Fixation des dates

Dates des prochaines séances pour les commissions. Fixation des dates

4856 Travaux Publics et Sécurité : 19 mai 2014 à 20h15
Bâtiments : 20.05.2014 à 20h00
Urbanisme : 03.06.2014 à 20h00
Administration : pas de nouvelle séance fixée
Ecoles et Sports : 12.06.2014 à 20h00
Loisirs, Jeunesse et Vie sociale : 19.06.2014 à 20h00

Divers

Divers

4857 Mme Louise Martin tient à féliciter l'équipe de la commune de Jussy pour sa participation au marathon de Genève. Une très bonne ambiance régnait au passage du relai aux Beillans. M. Meyer signale que le temps réalisé est légèrement supérieur à 4 heures. L'équipe a eu beaucoup de plaisir. Jean Daniel Baud a trouvé l'organisation superbe. Mme Louise Martin pense que les sanitaires devraient être ouverts à cette occasion. M. Meyer tient à excuser l'absence de notre mandataire pour la présentation du projet de zone 30 km/h. La villa route de Jussy est mise en location à CHF 4'500.00 par mois. M. Philippe Othenin Girard signale qu'il va participer à une réunion sur le développement durable. Mme Myriam Rivollet signale les excellents résultats de la fréquentation des cours de Communes école. Parmi les futurs cours du Jodle, se comprendre pour mieux s'entendre, atelier d'aquarelle à plusieurs mains. M. Josef Meyer, maire, tient à signaler le faible montant des dépassements de l'exercice 2013 qui sont dû à une gestion rigoureuse et à un excellent travail réalisé par Mme Anne-Françoise Morel et M. René Beaud. Pour la prochaine séance, Mme Géraldine Mathieu propose aux conseillers une descente le long du Chamboton. La proposition est acceptée. Le prochain conseil municipal se déroulera sur le pont à Sionnet.

Le Président



Philippe Othenin-Girard

La Vice-Présidente



Myriam Rivollet

Le Secrétaire



René Beaud